

POSITIONNEMENT DE LA FEDERATION DES SPIRULINIERS DE FRANCE

Soucieuse de contribuer au développement d'un réseau étoffé de producteurs sur le territoire national et de permettre au plus grand nombre de vivre de leur métier, la Fédération des Spiruliniers de France œuvre pour :

- des producteurs ayant le statut d'agriculteur.
- le développement de fermes à taille humaine sur un tissu rural viable.
- des fermes où la production de spiruline ait une place prépondérante et ne soit pas un sous-produit.
- la vente de spiruline « aliment » et directement consommable par l'homme, cultivée sans colorant ni conservateur de synthèse.
- la commercialisation en circuit court ou vente directe au consommateur ou par un intermédiaire de type "magasin de proximité" est encouragée
- le développement de fermes non intégrées par des prestataires extérieurs favorisant la liberté et l'autonomie des producteurs.
- des producteurs ne pratiquant pas l'extraction de molécules issues de la spiruline, à quelque fin que ce soit.
- l'échange, la transparence et l'entraide sans retenue entre producteurs : l'évocation du secret industriel, la rétention d'information sur les procédés, le dépôt de brevet à titre commercial, la culture sous licence payante n'ont pas cours parmi ses adhérents.
- une culture de spiruline non OGM et exempte de pesticides.
- le soutien à nos collègues spiruliniers dans les pays où sévit la malnutrition.